

## B - LA CRISE DES CAMPAGNES

La méfiance envers toute modernisation va entraîner le retard des techniques et le maintien des fabrications qui avaient apporté la prospérité, sans guère d'adaptations ni de reconversions aux industries nouvelles. Elle va condamner l'économie de la région à devenir marginale. Et à l'heure où les campagnes sont l'objet de toutes les sollicitudes, elles connaissent une grave crise démographique. Alors que la population rurale n'avait diminué que de 6 % entre 1866 et 1896, elle tombe de 215 000 à 140 000 habitants entre 1896 et 1936, soit une diminution d'un tiers. En même temps, la population des petites villes n'augmente plus. Cette crise est due à la régression des secteurs restés manufacturiers, à la disparition du tissage à main après 1880 et à l'énorme ponction d'hommes jeunes consécutive à la guerre de 1914-1918, qui accélère la désorganisation de l'économie traditionnelle. La reconstitution partielle du genre de vie mixte et l'extensification de l'agriculture entre les deux guerres ne pouvaient retenir la population.

### 1. - *LE DECLIN DES SECTEURS RESTES MANUFACTURIERS.*

La révolution industrielle n'avait touché que la cotonne -et encore, pas entièrement, le "marchand de tissus" de Thizy restant en partie un fabricant- et l'industrie de la couverture à Cours. Le système manufacturier continue de dominer la fabrique de Tarare, touchée à partir de 1866, par la crise de la mousseline, et s'étend au fur et à mesure que les soyeux lyonnais s'implantent, partout où les difficultés du tissage traditionnel libèrent de la main d'oeuvre. Tout ce secteur manufacturier, contraint de passer au travail mécanique après 1880, est caractérisé par le retard de l'équipement et par la tentation de faire supporter au façonnier, attaché à son métier par atavisme et par nécessité, les inconvénients de l'adaptation à la demande.

#### *a) Deux fabriques en régression : Tarare et Panissières.*

Dès les années 1860, la routine, le désenchantement de la mode et surtout l'apparition de concurrents étrangers remettent en question la

prospérité de la mousseline. Le traité de commerce franco-suisse a été durement ressenti, si l'on en juge d'après les nombreux rapports et pétitions trouvés dans les registres de délibération de la Chambre de Commerce de Tarare : il fait perdre à la ville le monopole qu'elle détenait dans le pays depuis un siècle (1).

On cherche à adapter la mousseline à l'évolution de la demande. Très claire et très apprêtée, c'est la tarlatane. Blanchie, c'est la *singalette* (2), utilisée comme gaze à pansement, dont les débuts ont coïncidé avec la découverte de l'asepsie et les besoins nés de la guerre de 1870 ; par extension, de petites usines font le coton hydrophile, comme celle de Froget, qui fut maire radical de Tarare entre 1925 et 1942. La singalette brodée est le *plumetis*, qui trouve d'abondants débouchés aux colonies pour le voile d'habillement, pour les robes des femmes et le haïk, qui leur couvre le visage en pays d'islam, pour les boubous et les gandouras des hommes. La mousseline, ayant été utilisée en voilage pour les fenêtres, Tarare est devenue un grand centre de fabrication de rideaux : 55 entreprises s'y consacraient avant la crise de 1930. Elles les font confectionner et broder avec le tulle venu de Caudry et de Calais et le calicot des Vosges. De la mousseline, on passe enfin à la gamme des tissus fins, faits de mélange de coton, de laine et de soie, comme le crêpe de Chine et le crêpe georgette (2 bis). A partir de 1928-29, la rayonne est adoptée en grand ; on arrivera bien vite à la surproduction pour la "toile de Tarare", à chaîne de rayonne et à trame de coton, puis pour le crêpe de Chine, tout en rayonne.

Ce sont là des articles **populaires**, bon marché. La tradition du bel article est maintenue par quelques "fabricants", ce qui à Tarare veut dire industriels. Ce sont des tisseurs comme Chatelard, qui continue les organdis et Godde-Bodin<sup>e</sup>, qui fait les voiles d'ameublement et la popeline, des brodeurs sur métiers Saint-Gall (3) et certains transformateurs. Les "négociants", qui donnent à tisser et à broder à façon ou qui achètent des écrus dans l'Est, qu'ils font transformer sur place, font de plus en plus la production de cavalerie. L'introduction de la rayonne renforce cette orientation. Prenons l'exemple de la maison Rocle, Fondée en 1856 par un tisseur à façon de mousseline de soie brochée sur métier à bras, à Saint-Clément-sur-Valsonne, elle resta longtemps fidèle à la haute-nouveauté. Mais en 1928, le fils qui reprend l'affaire, abandonne le bel article

en coton pour l'article simple en rayonne, travaillé à façon dans la campagne environnante, mais aussi en usines dans la Drôme, en Ardèche et à Roanne. Il a une douzaine de personnes dans le "magasin" de Tarare et vend surtout aux colonies (Indochine, Algérie, Maroc). La broderie à la machine Cornély est là pour donner belle apparence. Les brodeuses chargées de famille, travaillent chez elles, en ville ou à la ferme. Les jeunes filles sont groupées en ateliers dans les villages. Elles sont particulièrement exploitées. Entre les deux guerres, les brodeuses, qui travaillent à domicile ne sont pas déclarées et gagnent l'équivalent de 50 à 60 de nos francs actuels par semaine. A raison d'un mètre en trois jours, il fallait 45 jours pour terminer une pièce de rideaux de trente mètres, en mettant une machine à chaque bout. La transformation n'est plus la spécialité qui faisait de Tarare un grand centre de négoce sur le plan national. La Chambre de Commerce et la municipalité avaient construit en 1901, autant pour les besoins en eau de cette industrie que pour l'approvisionnement des habitants, le barrage de Joux sur la Turdine. A la veille de la crise de 1930, on comptait douze blanchisseries et usines d'apprêt de 50 à 300 ouvriers, mais elles traitent surtout les tissus produits localement.

A la même époque, la fabrique de Tarare importe 3 700 tonnes de coton et 100 tonnes de soie et expédie 4 400 tonnes de tissus. Les techniques nouvelles pénètrent lentement : le tissage mécanique n'a été introduit qu'après 1880 et en 1929, la vapeur fournit encore les 5/6 de la force motrice (4). Malgré la souplesse de l'adaptation à la demande, la fabrique ne maintient plus qu'une activité en régression relative. Comme elle ne dispose plus de spécialités ni de techniques de pointe, les marges bénéficiaires sont réduites. Elle est à la merci de concurrents mieux équipés et ne peut plus compter que sur le bon marché de la main d'oeuvre rurale, qui fournit des façons longues et délicates. La zone qui travaille pour elle est réduite au fief des Monts de Tarare et du sud-est du plateau de Neulise, et encore le tissage de la soie s'y est-il introduit. Cela n'a pas empêché une forte diminution de population. Joux, resté fidèle à la fabrique de la ville voisine, a perdu les deux tiers de ses habitants entre 1856 et 1946. Aucune autre industrie ne venant relayer le textile, Tarare voit sa population passer de 14 544 à 10 142 habitants de 1866 à 1946, soit une diminution de 31 %. Parallèlement, le mouvement naturel est en déficit dès 1861 et les jeunes s'en vont.

Panissières, centre isolé du travail du lin, privé de liaison ferroviaire avec Feurs, distante de 13 kilomètres, a laissé péricliter sa fabrique, faute de se mécaniser. En 1873, on comptait encore 1600 façonniers dans les ateliers du bourg ou les fermes d'alentour, qui tissaient le linge de table broché pour une douzaine de fabricants. La concurrence d'Armentières, qui dans les années 90, s'est dotée de métiers mécaniques, entraîne l'effondrement de cette activité ; En 1907, il ne subsiste plus que quatre fabricants et 200 tisseurs à bras, dont le salaire n'est plus que de 2 à 2,50 francs par jour au lieu de 4 francs et qui sont réduits souvent au chômage. Deux maisons seulement se sont mécanisées en 1902-03 ; une troisième s'est tournée vers le négoce : elles maintiendront la tradition. Les bras laissés libres par la toile s'emploient dans la soierie ou quittent la ville (5).

Le mouvement de la population de Panissières (3 753 habitants en 1841, 5 044 en 1881, 4 228 en 1911), qui est une commune très étendue, où la population des écarts est encore en 1911 supérieure à celle du bourg, reflète cette évolution.

#### MOUVEMENT DE LA POPULATION DE PANISSIERES DE 1841 à 1911

|             | Mouvement de la population | Mouvement naturel | Mouvement migratoire |
|-------------|----------------------------|-------------------|----------------------|
| 1841 - 1861 | + 493                      | + 536             | - 43                 |
| 1861 - 1881 | + 798                      | + 311             | + 487                |
| 1881 - 1891 | - 175                      | - 17              | - 158                |
| 1891 - 1901 | - 381                      | - 205             | - 176                |
| 1901 - 1911 | - 260                      | - 198             | - 62                 |

A la disparition du tissage du lin en "boutique", correspondent un effondrement de la natalité (le taux tombe de 25,5 ‰ en 1872-1881 à 14,4 ‰ en 1881-1891) et un important exode rural, qui s'atténue après 1901, avec l'implantation de la soie.

#### b) Les particularités de la fabrique lyonnaise.

Nous avons vu comment la fabrique lyonnaise avait profité des difficultés du tissage du coton pendant la guerre de Sécession, pour prendre pied sur les marges nord-ouest du Haut-Beaujolais, les plus récemment acqui-

ses au vichy, dans les cantons de Belmont et de Chauffailles, à partir du centre déjà ancien de Charlieu. Ce mouvement va se poursuivre dans les secteurs en déclin de Tarare et de Panissières, au fur et à mesure que la main d'oeuvre se trouve libérée. Un second grand foyer de travail de la soie se constitue ainsi au sud, d'Amplepuis au Donzy.

Cependant, lorsque les soyeux encouragent les contremaîtres à installer, ou installent eux-mêmes, des tissages mécaniques, pour produire les étoffes mélangées à bas prix, qui prennent la place des tissus de soie pure, principalement entre 1890 et 1900 (6), les régions facilement reliées à Lyon sont privilégiées. En 1914, le département de l'Isère, avec 18 000 métiers mécaniques, concentre la moitié des métiers des fabriques de Lyon et de Saint-Etienne. Au contraire, la région de Charlieu, où pourtant se sont montés beaucoup de petits et moyens tissages, il n'y a plus que 4 500 métiers et le nombre d'ouvriers a diminué de 8 à 6 000.

La fabrique lyonnaise est caractérisée par l'importance conservée par les formes les plus archaïques. Avant l'électricité, les métiers à bras à domicile, qui apportent aux petits exploitants agricoles un complément de revenu demeurent nombreux. En 1914, dans le département du Rhône hors de Lyon, ce qui correspond assez bien à la région, car le tissage du velours à bras a périclité dans les Monts du Lyonnais, il y a encore 57 % de métiers à bras et 69 % de métiers à domicile, au lieu de 11 % dans l'Isère (6-bis). Certes il existe de grosses usines de soierie, comme celles d'Auguste Villy à Amplepuis et surtout celle de J.B. Martin à Tarare, qui occupe en 1896, 3 000 ouvriers dans le moulinage, le tissage des velours et soieries, ainsi que dans la plus grande fabrique mondiale de peluche de soie pour chapeaux haut de forme (7). Mais ces usines, installées pour profiter du bon marché de la main d'oeuvre, disparaîtront rapidement. L'usine J.B. Martin qui employe 500 orphelines des départements voisins et de Suisse, est l'une de ces usines-internats, dénoncée par Justin Godart, l'adjoint d'Edouard Herriot à Lyon, où les jeunes filles recrutées dans les campagnes environnantes travaillent toute la semaine sans sortir de l'usine, où elles mangent et dorment, sous la surveillance de religieuses (8).

Après 1918 encore, des métiers à bras sont montés dans le fief de la mousseline, pour les tissus brochés en fils métalliques destinés à

l'Inde, par la maison Bertrand de Lyon, qui avait une fabrique à Tarare. La nouvelle vitalité du tissage à domicile permise par l'électricité sera particulièrement mise à profit ici. Dans le secteur de Chauffailles, en Saône-et-Loire, il y aura presque autant de métiers à domicile que de métiers en usine en 1936, 737 contre 819 (9). La longue persistance du métier à bras et du travail à domicile explique la formation de bastions de la HAUTE NOUVEAUTE pour les articles délicats tissés en petites longueurs destinés à la haute-couture, autour de Charlieu et de Bussières. Notons aussi la présence du seul centre mondial avec le canton de Saint-Gall de fabrication de la gaze à bluter en soie naturelle, qui occupe 500 paysans-tisseurs sur métiers à bras, dans les villages de montagne autour de Panis-sières, où le degré hygrométrique est favorable. L'évolution de la fabrique lyonnaise dans la région se fait donc dans le sens de la correspondance de la zone du travail de la soie, qui a quitté entre les deux guerres les campagnes agricoles riches comme le Brionnais, avec les campagnes les plus démunies et dans le sens de la part de plus en plus importante prise par les fabrications de luxe ou spéciales.

## 2. - LA DISPARITION DU TISSAGE A BRAS ET LA SURVIVANCE DU GENRE DE VIE MIXTE DANS LES CAMPAGNES TEXTILES.

Le métier à bras est condamné par le progrès technique : le métier mécanique le plus simple a un rendement trois fois supérieur. Celui-ci, connu à partir de 1860, n'a vraiment été répandu qu'après 1880. Le salaire du tisseur à bras s'effondre. "Il y a trente ans, écrit l'instituteur de Fourneaux en 1903, un bon tisseur gagnait 3 - 4 francs, jusqu'à 5 francs par jour, aujourd'hui il ne gagne plus que 1,50 à 3 francs. Le travail à domicile était donc plus avantageux pour l'ouvrier, mais aujourd'hui l'ouvrier en usine travaille moins que l'ouvrier à domicile et fait un gain raisonnable"

Cependant, un genre de vie plusieurs fois centenaire, ne pouvait pas disparaître purement et simplement. La tradition de l'artisan, l'association du travail agricole et du tissage vont réapparaître sous des formes nouvelles. Si forte que soit la diminution de la population entre l'année du maximum et 1962, de 37 à 40 % pour la zone de la mousseline, de 50 à 60 % pour celle de la cotonne, la densité des cantons de tradition manufacturière reste en 1962 supérieure à la densité moyenne de la population

rurale de la région, qui ne dépasse pas 40 habitants au km<sup>2</sup> : elle est de 61 dans le canton de Néronde, 56 dans celui de Belmont, 52 à Saint-Symphorien-de-Lay, contre moins de 30 dans les cantons de La Pacaudière et de Semur-en-Brionnais. C'est que la population active employée dans le tissage y demeure plus nombreuse que les actifs agricoles. Ceux-ci forment de 25 à 32 % de la population active, au lieu de 51 % dans le canton de La Pacaudière, 57 % dans celui de Saint-Germain-Laval et 61 % dans celui de Semur.

L'industrie impose maintenant sa marque dans le paysage, avec les bourgs serrés, hérissés de cheminées du pourtour des Monts de Tarare ou des replats de l'Azergues, avec les usines qui se succèdent le long des rivières et les ateliers couverts d'une verrière en dents de scie des tisseurs à domicile, dans le moindre hameau. Elle est réapparue concentrée en usines, puis avec la diffusion de l'électricité entre 1920 et 1936, dispersée en ateliers. A chacun de ces stades, correspondent des types d'association du travail agricole et du tissage: le partage des tâches au sein de la famille de l'exploitant agricole, le tisseur à domicile. Mais ces formes d'association d'une industrie dominée et souvent arriérée et de la micro-exploitation routinière ne sont-elles pas autant de survivances dangereuses ?

#### *a) La fin du paysan-tisseur.*

La disparition du métier à bras détruit l'équilibre traditionnel des campagnes textiles, fondé sur le métier en boutique et le travail agricole. André Cholley a bien décrit cela en 1929. "On est parfois péniblement impressionné par la quantité de maisons lézardées, aux murs croulants, aux fenêtres sans vitres, aux toits en partie effondrés. Le paysan en est aussi vivement affecté, et sur ce sujet il est volontiers loquace. L'histoire de ces fermes d'où la vie s'est retirée est à peu près toujours la même. L'arrêt du métier à bras a déséquilibré l'exploitation ; l'attraction de l'usine a désagrégé la famille qui s'est d'autant plus rapidement détachée de son domaine qu'elle était plus nombreuse. Les jeunes sont partis les premiers, les vieux, plus enracinés, ont continué à exploiter le fond familial. La culture est encore d'un certain rapport à cause de l'approvisionnement des bourgs ; le paysan peut donc vivre, mais il n'économise plus. Les parents disparus, les jeunes reviennent encore quelques temps à la maison, une ou deux fois par an. Ils louent au voisin les meilleures parcelles et laissent le reste en friche. Un beau jour, ils cessent de venir : bientôt la demeure

abandonnée s'écroule au milieu des ronces et des broussailles. Quant au domaine, les meilleures terres sont vendues ; le reste retourne à la lande"(10). Des hameaux peuplés de plus de 100 personnes sont aujourd'hui réduits à quelques familles. On a cité l'exemple de Mongrand, entre Grandris et le col de la Cambuse, qui avait 180 habitants en 1900 et n'a plus que deux maisons habitées en permanence aujourd'hui. On peut aussi citer l'exemple du hameau de Chavannes à Saint-Just-la-Pendue, qui avait 138 habitants en 1914 et en a 10 actuellement. La crise a aussi frappé les bourgs comme Lagresle, qui abritaient de nombreux paysans sans terre, qui vivaient de leur métier et de leur jardin. Ainsi s'expliquaient les densités supérieures à 100 habitants au km<sup>2</sup> des campagnes textiles : on trouvait encore 132 hab./km<sup>2</sup> en 1886 dans le canton de Belmont.

La disparition du métier à bras est progressive : les personnes âgées continuent jusqu'à leur mort le genre de vie qu'elles avaient toujours pratiqué. Cette disparition ne sera totale qu'après la crise de 1930, pour l'article ordinaire au moins. Elle ne s'est pas faite partout au même rythme : elle a été brutale pour la cotonne ; le métier à bras résiste mieux pour les articles délicats et dans le cadre du système manufacturier : c'est ainsi qu'à Saint-Just-la-Pendue, il y a encore 300 métiers qui battent pour la mousseline et la soie en 1914. Ces différences se reflètent bien dans l'évolution de la population : entre 1866 et 1911, le canton de Belmont perd le quart de ses habitants, alors que la diminution n'est que de 7 % dans le canton de Saint-Symphorien-de-Lay, où il est vrai, elle avait déjà été de 13 % entre 1866 et 1886, à cause des difficultés de la mousseline.

*b) La reconstitution partielle de l'industrie textile.*

- une première phase de concentration.

Jusqu'à l'électrification des écarts et en dehors des cours d'eau qui peuvent actionner roues à aubes et turbines, les campagnes subissent la loi de la machine à vapeur. Elle n'est pas rentable pour les petites unités jusqu'à ce qu'on utilise à partir de 1910 des moteurs à gaz pauvres, genre diesel, alimentés au charbon, qui font tourner des alternateurs pour la commande électrique des métiers, et les charrois sont très onéreux pour amener le combustible dans les lieux éloignés de la voie ferrée. Des années 1880 à 1910, datent en pays de cotonne ces ateliers



occupant rarement plus d'une quarantaine de salariés, dotés de métiers ordinaires de faible largeur pour les articles populaires et coloniaux, que peuvent établir le fabricant ou le contremaître ruraux, qui ont la volonté de continuer à travailler sur place. Par exemple, à Mardore, on en trouve cinq qui se suivent sur moins de deux kilomètres la long de la vallée du Mardoret et un en bourg, actionné par une machine à vapeur. Les industriels de la ville, pour trouver de la main d'oeuvre ou réduire la pression du mouvement ouvrier dans les grandes agglomérations, montent eux-mêmes ou contrôlent de semblables ateliers, quand ils ne créent pas de grosses unités, suivant l'exemple de deux importantes maisons de Roanne : Forest et Deschamps, qui ont agrandi la filature de Glattard à Cadolon pour en faire une usine intégrée ; Goujon et Lauthe, qui installent sur une chute du Sorcin à Tancon, l'usine de Michaudon, en pleine zone traditionnelle de la soierie en 1899. Les façonniers pour les maisons de Tarare montent de petits ateliers familiaux sur les rivières. A Saint-Just-la-Pendue, les deux fabriques celle de Moncey en 1880 et celle de Turin en 1898, quittent les hameaux pour le bourg, où arrive à meilleur compte le charbon. Dans les bourgs voisins, comme Fourneaux et Chirassimont, les fabricants de Tarare ont installé vers 1900 de petites usines de mousseline, qui sont aussi des recettes pour les tisseurs à bras et des ateliers de broderie mécaniques, actionnés par des moteurs à gaz pauvre. Il en résulte ce "mouvement de descente dans les vallées et de concentration dans les bourgs" qu'avait noté André Cholley, en comparant les recensements de 1881 et de 1911. "Le dépeuplement atteint les croupes et les replats élevés. Il dépasse généralement 50 %, s'élevant parfois à 85" ( 11).

Contrairement aux espoirs placés trop tôt en elle, l'électricité allait d'abord renforcer la tendance à la concentration. Les compagnies privées, qui équipent la région à partir de 1908, recherchent le maximum de consommation pour le minimum d'investissements. Les bourgs textiles les intéressent, car la consommation des métiers (1/3 ou 1/4 de C.V. et un grand nombre d'heures d'utilisation) est bien supérieure aux besoins domestiques, limités le plus souvent à une ou deux lampes à filament de carbone de 15 à 25 bougies par maison. L'acceptation ou le refus par les municipalités va être lourd de conséquences pour l'avenir : ainsi s'explique l'inégale répartition actuelle de l'industrie textile entre villages voisins, apparemment placés dans de semblables conditions.

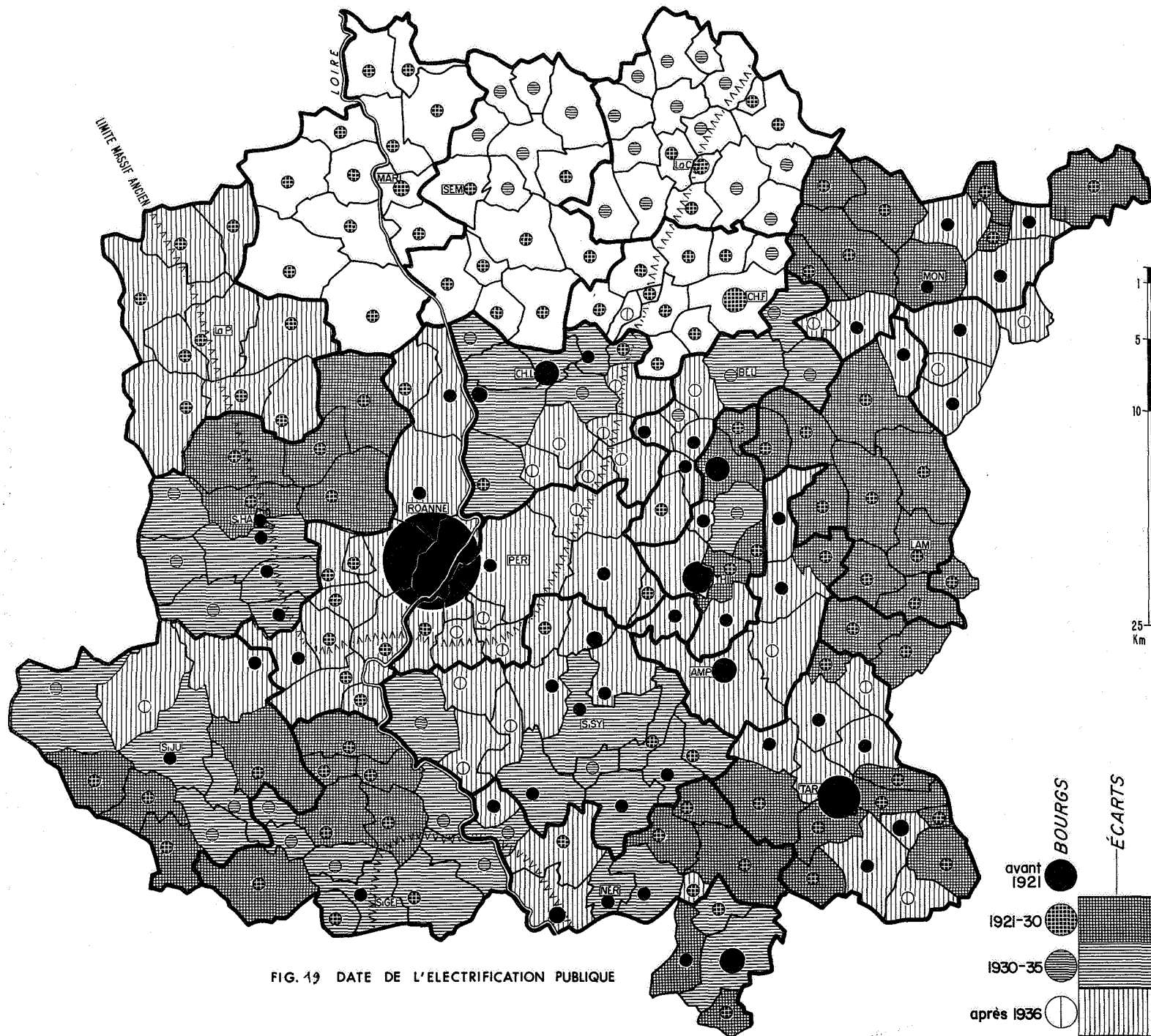
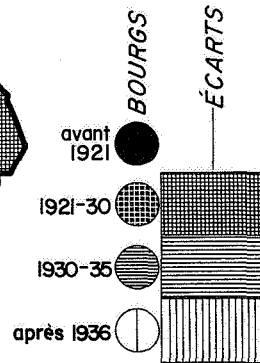


FIG. 19 DATE DE L'ELECTRIFICATION PUBLIQUE



DATE DE L'ELECTRIFICATION ET INEGALE REPARTITION DE L'INDUSTRIE  
TEXTILE DANS LES CAMPAGNES

| Région et commune           | Date de l'électrification du bourg | Diminution de population 1881-1911 | Diminution de population 1881-1936 | Nbre d'emplois dans le tissage pour 100 hab. en 1962 |
|-----------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|
| <hr/>                       |                                    |                                    |                                    |  |
| HAUT-BEAUJOLAIS             |                                    |                                    |                                    |  |
| Cuinzier                    | 1909                               | 24,5 %                             | 48 %                               | 30   |
| Le Cergne                   | 1909                               | 23 %                               | 42 %                               | 11   |
| <hr/>                       |                                    |                                    |                                    |  |
| Lagresle                    | 1928                               | 32 %                               | 60 %                               | 6  |
| Ecoche                      | 1936                               | 34,6 %                             | 60 %                               | 1  |
| Jarnosse                    | 1936                               | 33,3 %                             | 56 %                               | 0  |
| <hr/>                       |                                    |                                    |                                    |  |
| PIEMONT DES MONTS DE TARARE |                                    |                                    |                                    |  |
| St Just-la-Pendue           | 1911                               | 9 %                                | 37 %                               | 18   |
| Chirassimont                | 1912                               | 18 %                               | 31 %                               | 19   |
| Fourneaux                   | 1924                               | 15 %                               | 35,5 %                             | 25   |
| <hr/>                       |                                    |                                    |                                    |  |
| Machezal                    | 1925                               | 20 %                               | 48 %                               | 3  |
| Croizet-sur-Gand            | 1935                               | 28 %                               | 53 %                               | 15   |

Une électrification précoce permet aux fabricants de monter des tissages mécaniques, aux industriels des villes d'installer des tissages annexes et aux artisans de transformer leurs métiers à bras en métiers mécaniques. C'est ainsi qu'à Cuinzier, un donneur d'ordres qui a eu jusqu'à 450 tisseurs à bras a pu monter un tissage mécanique en 1912 et qu'en 1920, un soyeux lyonnais installe un tissage de soierie. Au contraire, le maire de Croizet-sur-Gand explique bien le déclin de son village. " Le projet d'électrification du bourg vers 1910 n'a pas été retenu par le conseil municipal d'alors. Les tisserands ne purent transformer leurs métiers mécaniques en métiers à bras comme les canuts des bourgs voisins. En quelques années, ce fut le départ des tisserands vers Saint-Just-la-Pendue, Chirassimont, Fourneaux et ailleurs. Croizet est devenu le malade que guettait l'asphyxie" (12). Par la suite, l'installation d'une usine

demande beaucoup de persévérance. La maison Jalla de Régnny, qui a installé à Croizet un tissage annexe en 1922, doit le fermer en 1928, car les vrais tisseurs sont partis. Volle qui le reprend, et utilise un moteur à gaz pauvre, genre diesel, parvient à le faire fonctionner, mais il doit former des ouvriers qualifiés, se préoccuper de leur logement et équiper des ateliers de tisseurs à domicile.

- la diffusion de l'électricité et le retour à la dispersion du tissage.

La nouvelle dispersion du tissage, tant souhaitée par les industriels, était tributaire de l'électrification des écarts. Au début, pour qu'un écart soit électrifié, il fallait que ses habitants prennent en charge les frais d'installation de la ligne. C'est ce qu'ont fait en 1921 les gens de Cadolon et d'autres écarts de Coublanc, qui ont profité de leur situation à proximité de la ligne qui reliait le transformateur à Chauffailles. Quelques années plus tard, il y avait 400 métiers mécaniques à domicile et l'inhabituelle densité des "cabines" demeure aujourd'hui un trait caractéristique du paysage.

A partir de 1921, de nombreux syndicats intercommunaux se constituent et procèdent à l'électrification complète. Les travaux sont rapidement menés jusqu'à la crise, en particulier dans le ressort des syndicats de l'Azergues, de la Grosne, du Haut-Reins, des Monts de Tarare, de Chauffailles et de Panissières. En 1936, bien des communes restent à électrifier, en particulier du Sornin au Rhins, ainsi que la plupart des écarts des premières communes électrifiées : ainsi à Saint-Just-la-Pendue, quatre hameaux seulement étaient équipés. La création du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification par le gouvernement du Front Populaire allait accélérer les travaux, en réduisant de 50 % à moins de 10 % la part des dépenses qui incombait aux communes.

La création d'ateliers de tisseurs à domicile est particulièrement rapide des années 20 à la crise, qui ont été une période de grande activité du tissage. Les industriels profitent des progrès de l'électrification pour répartir sur eux l'accroissement de la demande. Ainsi le tissage Dextre et Cherpin de Roanne, qui a alors 800 métiers, en fait battre 150 à la campagne. Les petits tissages des villages en ont souvent plus à l'extérieur que dans leur atelier : ainsi Suchel à Mardore en a 90

répartis dans un triangle Le Cergne- Cublize- Proprières. On distingue deux types de tisseurs à domicile : le tisseur indépendant et le tisseur salarié. Le premier qui est propriétaire de son matériel, est libre de choisir son donneur d'ordre et discute avec lui du prix de la façon. Le second, qui est le plus souvent un ancien ouvrier d'un tissage de coton, travaille sur les métiers qu'a placés chez lui son employeur et reçoit un salaire comme à l'usine.

Le tisseur à domicile construit près de sa maison, une CABINE en briques, éclairée par la verrière en dents de scie du toit. Il doit être un tisseur accompli et pouvoir être son propre gareur. Dans la zone de la soierie, c'est un tisseur à bras, qui avait pu se maintenir ou s'était mis commerçant ou artisan ; dans la cotonne, c'est souvent un tisseur qui a quitté l'usine. Le tisseur à domicile apprécie son indépendance, les horaires qu'il aménage à sa guise, ce qui lui permet de cultiver son jardin ou un lopin de terre et de suivre un rythme plus lent qu'à l'usine, quand il est âgé. Le chef d'entreprise trouve beaucoup d'avantages à ce système. Outre la question sociale qui ne se pose pas avec la même acuité, il est assuré d'avoir un travail soigné ; il peut faire face aux périodes de presse sans investissements nouveaux et sans avoir à payer d'heures supplémentaires, le tisseur à domicile ne demandent qu'à augmenter son gain par de longs horaires. Enfin, en cas de "mortes", il n'est pas tenu à lui procurer du travail.

Le tisseur à domicile a de 2 à 8 métiers et travaille avec sa femme et ses enfants. Le plus souvent, il n'a pas pu acquérir des métiers coûteux, mais des métiers d'occasion qu'il fait transformer au besoin. Ce sont des métiers anciens, souvent antérieurs à la guerre, donc ordinaires, c'est-à-dire sans automatismes, et étroits. Leur productivité est faible : les 150 métiers des tisseurs à domicile des Etablissements Dextre et Cherpin, qui représentent 15 % du parc dont dispose l'entreprise, n'assurent que 10 % de la production, malgré de plus longs horaires. Comme le tisseur à domicile est à la merci des sautes de la conjoncture, les gains élevés des "presses" ne compensant pas les chômages et les bas prix de façon des "mortes", on peut penser que c'est beaucoup payer une indépendance illusoire. Mais l'atavisme de l'artisan, du paysan-tisseur en boutique fait accepter beaucoup de choses !

- Les nouvelles formes d'association du travail agricole  
et du travail industriel.

La disparition du métier à bras a sonné le glas du paysan-tisseur à bras, qui représente le stade pré-industriel de l'agriculture à temps partiel. La phase de concentration du tissage en usine va donner naissance, non pas à l'ouvrier-paysan, mais à l'EXPLOITATION AGRICOLE MIXTE, avec partage des tâches au sein de la famille suivant les générations. Les parents s'occupent exclusivement de l'exploitation. Les enfants, qui vivent avec eux les aident à l'occasion. Ils travaillent à l'usine du village ou de la petite ville voisine. Leur salaire est faible, mais ils logent et mangent à la ferme et ne versent aucune redevance à leur famille. Une fois mariés, cette existence continue. L'argent liquide du jeune ménage permet l'amélioration de l'habitat et l'équipement de l'exploitation. Le cycle se renouvelle : le fils remplace le père âgé sur l'exploitation et ses enfants le remplacent à l'usine.

Prenons l'exemple d'une famille de Belmont, qui a fait l'objet d'une enquête pour le recensement communautaire de 1967. L'exploitation comprend 10,2 ha. de surface agricole utile (S.A.U.), dont 8 ha en prairies permanentes et 1 ha. de forêt. Sur les 11,2 ha. de surface totale, 6,7 ha sont en fermage. Elle compte 9 bovins, dont 5 vaches laitières et 2 boeufs charolais à l'embouche. Neuf personnes vivent sur l'exploitation : le père âgé de 60 ans et sa femme, leurs 4 fils qui ont entre 15 et 22 ans, la femme du fils aîné et leurs deux jeunes enfants. Le père et les deux femmes travaillent sur l'exploitation. Les quatre enfants à l'extérieur : les deux aînés sont ouvriers d'usine, le troisième facteur, et le cadet ouvrier plombier-zingueur. Un hectare et une U.G.B. (unité gros bovin), voilà ce dont dispose chaque personne sur l'exploitation. Avant le relèvement du S.M.I.G. consécutif aux événements de mai 1968, les salaires à l'usine étaient de l'ordre de 300 francs par mois. On peut établir le budget annuel de la famille de la façon suivante :

|                                       |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| ressources tirées de l'exploitation : | 6 000 francs (13) |
| salaires :                            | 17 000 "          |

soit 200 francs environ par mois et par personne. L'autoconsommation et la faiblesse des dépenses au dehors ont permis d'acquérir un tracteur et deux citroën deux-chevaux. Seul un genre de vie de type patriarcal évite la misère et procure une relative aisance.

Cette situation n'est pas sans défaut sur le plan économique. Elle enlève toute conscience de classe au monde ouvrier, et, en permettant des salaires anormalement bas, dispense les patrons de tout effort de productivité et de toute modernisation. Elle sclérose le monde agricole, d'où les jeunes sont absents. Elle prolonge la survie d'exploitations non viables sur le plan général. Elle perpétue une agriculture extensive et routinière. Les estimations portant sur l'ensemble des exploitations des quatre villages de la zone-témoin de la vallée du Botozet (14), incluant donc les exploitations à temps plein de plus de 15 ha., donnaient pour 1960 les estimations suivantes : 60 unités d'engrais par hectare de S.A.U., contre 100 en France ; 17 quintaux de blé par ha. contre 28 en France ; 30 quintaux de foin et 0,6 U.G.B. par ha.

La nouvelle dispersion du tissage, fait réapparaître le PAYSAN-TISSEUR. Il vaudrait mieux dire le tisseur-paysan, car il compte surtout sur ses métiers pour le faire vivre. Dans les cantons de Chauffailles et de Belmont, Mme Deroche évalue en 1960 à 3 hectares la surface moyenne dont dispose un tisseur salarié et 1 ha 50 celle dont dispose le tisseur indépendant (15). Comme l'ouvrier d'usine, il manque de temps sur son exploitation (16) et a tendance à supprimer la ou les deux vaches laitières, à abandonner de la terre, pour mieux se consacrer à ses métiers. Les tisseurs du bourg, particulièrement nombreux dans les zones de soierie, n'ont pas de liens avec la terre. Les CULTIVATEURS-TISSEURS sont réapparus tardivement, en période d'euphorie, un peu partout de 1945 à 1950, surtout de 1948 à 1954, lors de l'essor du voile de rayonne, autour de Saint-Just-la-Pendue. On en a compté une dizaine dans le village même. Ils étaient à la tête de familles nombreuses sur de petites surfaces : 5,5 ha. en moyenne.

L'association du tissage et de l'agriculture, quelles que soient ses formes, apparaît dans les communes où les exploitations sont petites. A Neulise, où la plupart des exploitations ont entre 10 et 30 ha et une vingtaine dépassent 30 ha. en 1955, peu de fils de paysans travaillent à l'usine et, sur les 43 tisseurs à domicile, il n'y a que deux agriculteurs. La situation est la même à Saint-Symphorien-de-Lay. A Saint-Just-la-Pendue, au contraire, où beaucoup d'exploitations ont moins de quatre hectares et où le relief est très vallonné, beaucoup d'enfants de paysans travaillent à l'usine et les tisseurs des hameaux sont nombreux (17). La situation est

semblable à Belmont, où sur 124 exploitations, on compte encore en 1966, 42 de moins de 5 ha, dont beaucoup sont tenues par des tisseurs à domicile ; 66 de 5 à 15 ha, qui sont pour la plupart des exploitations mixtes, et seulement 13 de 15 à 30 ha., 3 de 30 à 40 ha. Autrement dit, plus l'association du tissage et de l'agriculture est étroite, plus la densité de population agricole est élevée : en 1954, elle est de 42 habitants au km<sup>2</sup> cultivable à Belmont, 37 à Chirassimont, 33 à Saint-Just-la-Pendue, alors qu'elle n'est que de 25 à Neulise et de 23 à Saint-Symphorien-de-Lay (18).

L'appoint du tissage aux ressources de la terre a permis de maintenir de fortes densités de population et d'étaler l'exode rural. Il a permis d'éviter les drames occasionnés par une rupture trop brutale avec la vie traditionnelle et d'éviter la dispersion de la famille en procurant à ses membres une vie décente sur une petite surface, conformément à l'atavisme séculaire. Mais ces GENRES DE VIE, imposés par les mentalités, les structures agraires, la densité de population hérités du passé, s'opposent à la pénétration du progrès technique. Ils maintiennent une agriculture archaïque, vouée à l'autoconsommation sur des exploitations trop petites. Ils assurent la survie de petites usines, sans moyens de se reconvertir ni d'acquérir un matériel moderne, quand ils ne ressuscitent pas le système manufacturier qui repose sur l'acceptation de conditions de travail très dures.

### 3.- LA CRISE DEMOGRAPHIQUE LIEE A LA GUERRE 1914-1918 ET L'EXTENSION DE L'AGRICULTURE.

La guerre de 1914-1918 entraîne une accélération de la diminution de la population qui a été de plus de 10 % entre les deux recensements de 1911 et de 1921, alors qu'elle n'avait été que de 6,5 % de 1896 à 1911. Cette diminution porte sur la population des campagnes (12,8 %) et des petites villes (11,9 %), tandis que l'agglomération de Roanne enregistre une augmentation de 8,3 % (voir fig. 20 ).

#### a) La crise démographique des campagnes.

Les campagnes ont fourni proportionnellement plus de combattants que les villes, où il y avait beaucoup d'affectés spéciaux pour travailler en usine. Les pertes dues à la guerre ont été énormes : on est étonné de la longueur des listes sur les monuments aux morts des plus petits villages.



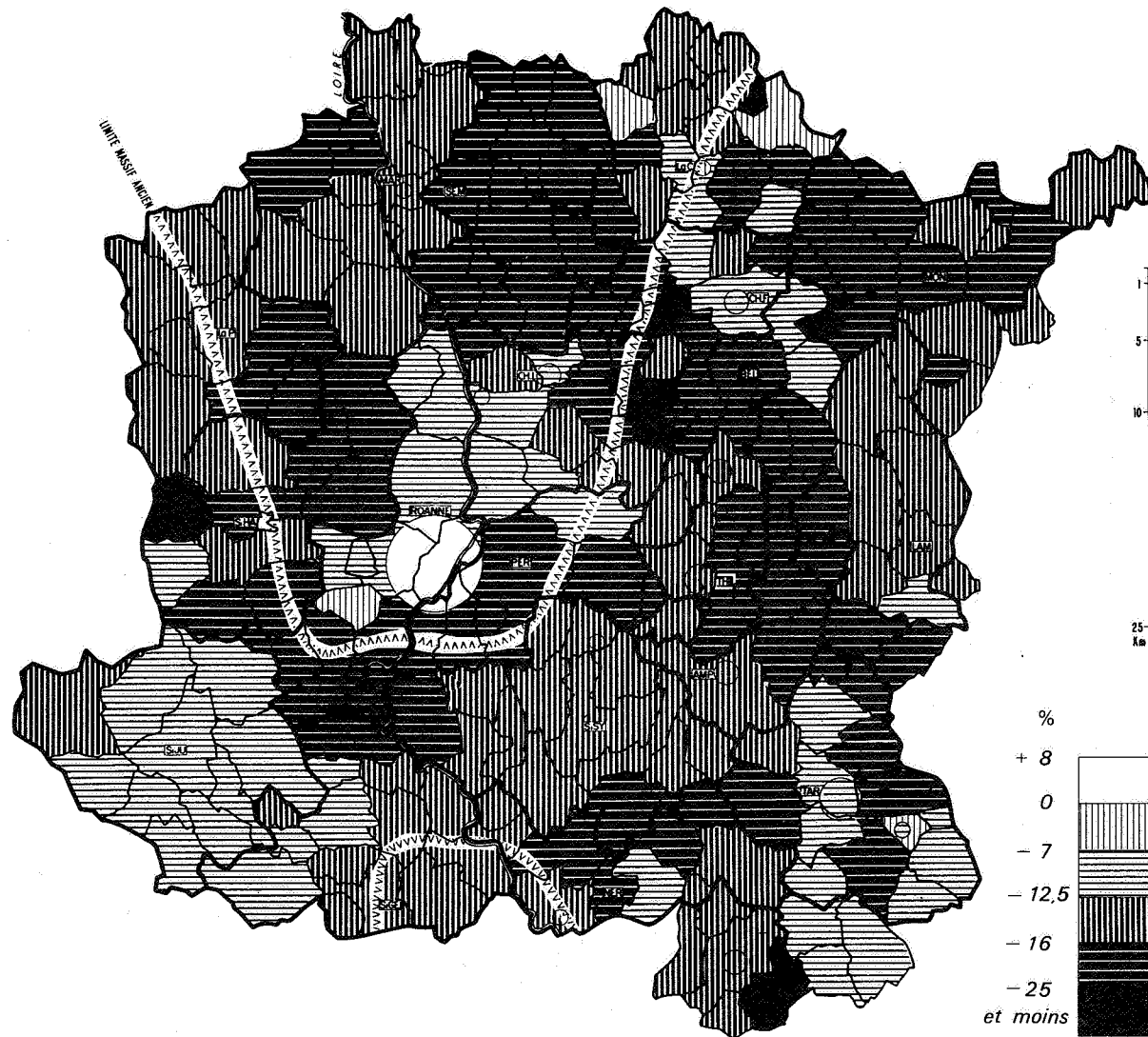


figure 20 DIMINUTION DE POPULATION 1911 à 1921

A Luré, qui avait 335 habitants en 1911, il y a eu 17 morts ; 17 morts aussi aux Noës qui en avait 377, 86 à Ambierle, qui en avait 2059. Il faut ajouter les blessés graves. La désorganisation des familles a entraîné l'accélération de l'exode rural. Dans certaines petites communes, la population a baissé de plus du quart et des hameaux ont été rayés de la carte.

Dans les campagnes encore préservées par l'isolement, comme les Monts de la Madeleine, la diminution de population a été inférieure à la moyenne. Mais la disparition d'éléments jeunes, en pleine force de l'âge, a été durement ressentie là où l'économie s'adaptait difficilement aux conditions nouvelles. Dans les campagnes comme dans les petites villes textiles, la diminution est très sensible : plus de 16 % . Beaucoup d'usines ont périclité, à cause de la disparition du ou des fils qui devaient reprendre l'affaire : c'est le cas des établissements Poizat-Coquard, qui étaient la maison la plus solide de Bourg-de-Thizy. Dans les campagnes agricoles entrées dans le circuit commercial, les pertes dues à la guerre vont désorganiser le système de culture, quand il reposait sur une débauche de travail humain : c'est le cas du vignoble et de la plaine de Roanne.

b) *l'extensification de l'agriculture*  
- Le déclin du vignoble (19).

Le phylloxéra, loin de causer la ruine du vignoble, avait entraîné son expansion comme vignoble de masse. Mais la reconstitution du vignoble languedocien, qui reconquiert le marché de Paris à la fin du siècle, et les maladies de la vigne, en particulier le mildiou, qui en 1910 détruisit la vendange, annonçaient le déclin. Le vignoble se survivait par le jeu des fortes densités qu'il avait rassemblées et grâce au marché régional, de Thiers à Cluny, qu'il s'était constitué.

Pendant les quatre années de guerre, les façons vont être négligées, les traitements et les apports d'engrais insuffisants. Après la fin des combats, la main d'oeuvre n'est plus suffisante pour assurer les soins attentifs d'antan. Le bêchage, le buttage et le sarclage à la main ne sont plus possibles, or l'écartement de 0,80 m. entre les rangées de cep ne permet pas le passage du cheval et de la charrue. La vinification laisse à désirer. Le vignoble est abandonné, plus vite là où il est récent, comme dans la plaine et où il constitue une enclave comme dans le massif de Fleury,

que dans le coeur de la Côte Roannaise : de 1910 à 1935, les surfaces en vigne passent respectivement de 101 à 41 ha à Saint-Germain-l'Espinasse, de 550 à 200 ha à Fleury-la-Montagne et de 500 à 330 à Saint-André d'Apchon. Les terres épuisées par la vigne laissent place, suivant le sol, au bois ou au pré.

La grande propriété bourgeoise ou aristocratique va dédaigner un vignoble qui n'assure plus un produit de qualité. Sur la Côte, les héritiers qui à chaque succession se partageaient le domaine et rachetaient de la vigne, s'en débarrassent (20). A Fleury-la-Montagne, les industriels de Charlieu, Lyon, Cours et Roanne, qui avaient fini par acquérir le quart des exploitations, les vendent. Les terres sont rachetées par les paysans, mais ils n'ont plus les moyens financiers des grands propriétaires et vont être tentés par le rendement: beaucoup de plantations nouvelles se font en hybrides. La fidélité à la vigne est fonction de la taille de l'exploitation. Les personnes âgées prolongent la vigne jusqu'à leur mort, sans engrais ni amendement. Les petites exploitations (entre 6 et 8 ha) ne sont plus qu'un moyen de survivre. Elles ont 2 hectares de vigne, des prés pour quelques vaches et un cheval et cultivent les céréales pour les volailles et les porcs. Dans les exploitations de plus de 15 ha, l'élevage est la principale ressource, élevage laitier dans la Côte, élevage charolais dans le massif de Fleury, par contagion de la spéculation dominante qui l'entoure.

- La plaine de Roanne gagnée par la prairie.

La diminution de population entre 1911 et 1921 a été particulièrement forte dans la plaine : 18 % pour les communes de plaine du canton de La Pacaudière. Or le système de culture céréalière reposait sur une abondante main d'oeuvre, pour creuser et entretenir les fossés, façonner les billons. En l'absence de moyens mécaniques comme la pelle hydraulique, les grandes exploitations vont être contraintes à l'abandon des cultures et à l'empryage. Or si les conditions climatiques ne sont pas très favorables à la prairie permanente à cause de la sécheresse d'été, l'existence de la moyenne et de la grande propriété permet, par la réduction du nombre des métayers, de constituer des domaines d'une quarantaine d'hectares, parfaitement rentables <sup>pour un ménage</sup> grâce à l'élevage charolais. Le paysage va peu à peu se transformer, les prairies entourées de haies remplaçant les champs. Cette transformation commence par les grands domaines, rassemblés autour

du parc du château du grand propriétaire, alors que les exploitations plus petites des "locatiers" (21) en faire-valoir direct et des métayers encore nombreux dans la partie bourbonnaise, conservent de vastes quartiers de champs ouverts ( voir fig. 4 ). Ici, comme dans la plaine du Forez, on peut parler de "bocage aristocratique". De 1885 à 1955, dans le canton de La Pacaudière, la part des terres labourables tombe de 77 % à 39 % de la S.A.U. La main d'oeuvre étant de plus en plus difficile à trouver, les fossés ne sont plus entretenus et les mauvaises herbes envahissent les prairies, où la nappe d'eau temporaire reste trop longtemps à proximité de la surface du sol.

- L'introduction de l'agriculture à temps partiel.

De proche en proche, le déclin du vignoble et l'extension des prairies naturelles vont réduire les besoins en salariés agricoles et la possibilité de vivre sur de petites exploitations. L'habitant de la plaine et de la Côte va se tourner vers le travail industriel, en continuant à habiter sur place. De 1921 à 1936, la population ne diminue que de 6. % environ dans les cantons de La Pacaudière et de Saint-Maon-le-Châtel. Le paysan va devenir PAYSAN-OUVRIER. L'adoption de l'agriculture à temps partiel est favorisée par l'implantation de tissages par les cotonniers roannais, Brécharde à Ambierle en 1921, Déchelette-Despierre à La Pacaudière en 1922. Par la suite, les petits exploitants dans un rayon de 12 km se rendent par le train, puis le car aux usines de Roanne, en particulier aux papeteries Navarre et à l'usine d'outillage Demurger, qui aménagent pour eux les horaires.

Le choc de l'économie moderne, aussi amorti qu'il ait été, a ébranlé les campagnes. Il faut moins parler de stagnation, car les transformations n'ont pas manqué, que de décadence, car il y a eu reprise dans de mauvaises conditions des genres de vie anciens. L'ingéniosité a moins manqué aux ruraux que l'action positive de la bourgeoisie des villes. Alors qu'elle avait jadis guidé leur développement, elle se borne à voir en eux une main d'oeuvre bon marché et docile.

NOTES DU CHAPITRE III - B

---

LA CRISE DES CAMPAGNES

- (1) Claude ALBOUT (129), Démographie et industrialisation du canton de Tarare.
- (2) Contraction de saint-galette, du nom de la ville d'origine de la mousseline.
- (3) Le métier Saint-Gall, dont il existe un seul constructeur au monde, Saurer, à Arbon, est le véritable métier à broder, avec aiguilles à l'endroit et navettes à l'envers. La machine Cornély, du nom de son inventeur, est une machine à coudre perfectionnée.
- (4) Henri BORDAS (137), Tarare, R.G.L., 1930, p. 48-49
- (5) L.J. GRAS, Les toiles de Panissières, Saint-Etienne, Imprimerie Théolier, 1924, p. 1-63.  
COMITE DES FETES ET MUNICIPALITE, Panissières, 1963, 50 p.
- (6) E. PARISET (99), Histoire de la fabrique lyonnaise, p. 48
- (6 bis) Marius MORAND, Statistiques des métiers de tissage au service de la fabrique lyonnaise, in COMPTES-RENDUS DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON, 1914, p. 94-110.
- (7) ARDOUIN-DUMAZET (84), La région lyonnaise, 1896, p.231. La peluche est teinte à Roanne et à Lyon.
- (8) Justin GODARD, Les usines-internats, p. 200-203, in TRAVAILLEURS ET METIERS LYONNAIS, CUMIN et MASSON Editeurs, Lyon, 1909, 407 p.
- (9) M.L. BOURGEON (138), Répartition des métiers de tissage de la sole... Et. Rhod., 1938, p. 217.
- (10) André CHOLLEY (142), Notes de géographie beaujolaise, Et. Rhod. 1934, p. 43-44
- (11) idem, p. 42-43
- (12) PAYSAN DE LA LOIRE (71), Croizet-sur-Gand, 28.1.1967, p. 12.
- (13) Selon l'estimation d'un revenu de 650 francs par hectare, calculé pour une exploitation-type de 10 hectares, in CHAMBRE d'AGRICULTURE ET DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA LOIRE, Projet de création de la zone-témoin de la vallée du Botoret, 15 mai 1961, dactylographié, 10 p.
- (14) Ce sont Belmont, Ecoche, Belleroche et Saint-Germain-La-Montagne.
- (15) C. DEROCHE (109), Etude des cantons de Belmont et de Chauffailles, D.E.S. 1962, p. 77-79.

- (16) Ch. MIGNON ( 24 ), L'agriculture à temps partiel dans le Puy de Dôme, in Revue d'Auvergne, t. 85, p. 9-12.
- (17) Paul JOURDAN ( 144 ), L'industrie textile dans les vallées du Reins, de la Trambouze et du Gand, D.E.S. 1955, p. 7.
- (18) La S.A.U. est donnée par le recensement agricole de 1955 et la population agricole par le recensement de population de 1954.
- (19) J. BUSSELIER ( 128 ), Le vignoble de la Côte Roannaise, D.E.S. 1971, p. 17-18 et témoignage oral de Serge LACROIX, vigneron à Fleury-la-Montagne.
- (20) Mme J. CHERPIN, La situation agraire à Ambierle, in INFORMATION GEOGRAPHIQUE, Ja-Fe. 1954, p. 199-201.
- (21) Il semble qu'à l'origine, la locaterie soit la petite exploitation que le propriétaire laissait au métayer devenu vieux.
- (22) Fr. TOMAS ( 166 ), Quelques traits..., R.G.L. 1963, p. 152-155.